

CONFÉRENCE CATHOLIQUE DES BAPTISÉ(E)S DE LYON

FOI PERSONNELLE ET ENGAGEMENT APOSTOLIQUE QUELLES ARTICULATIONS ?

1. Introduction

- Une question récurrente

La question que vous m'avez demandée de traiter est pour moi ancienne. Elle a commencé à se poser quand j'étais séminariste pendant la guerre d'Algérie. Dans un rapport établi en 1961 par plusieurs séminaristes dont je faisais partie, nous nous posions, à partir de nos rencontres sur le terrain, des questions sur la pertinence des formations données par les différents mouvements de jeunesse en fonction des situations qu'il fallait discerner et affronter concrètement et des engagements qui conduisaient à des prises de position difficiles. Un peu plus tard, en 1964, j'écoutais le père Matagrín¹ expliquer qu'il y avait un besoin urgent de trouver comment accompagner la vie chrétienne des militants porteurs de lourdes responsabilités. Et j'ai constaté très directement, au cours des années, comment, pour nombre de chrétiens très engagés au nom de leur foi dans les luttes syndicales et politiques, s'opérait peu à peu un éloignement de l'Eglise et des remises en question du christianisme pouvant aller jusqu'à un athéisme affirmé, voire militant.

- Une foi qui s'efface

En 1977 un numéro spécial de la revue *Esprit* « Les militants d'origine chrétienne » rassemblait témoignages et études approfondies sur cette catégorie de chrétiens « engagés ». ² L'un des témoins affirmait : « Adhésion au Christ et luttes politiques se situent dans des terrains inconciliables. La politique ne se nourrit pas d'amour ». ³ Et tout récemment l'humoriste François Morel s'exprimait dans *La Croix* : « J'ai évolué dans mon enfance dans un milieu très catho de gauche. C'est comme ça que, tout naturellement, je suis allé à la Jeunesse ouvrière chrétienne plus tard. Mais je n'ai pas vraiment accroché. Pour moi, soit on fait parti d'un syndicat pour vraiment changer les choses, soit on chemine vers Dieu. Mais les deux ne se rencontrent pas vraiment ». ⁴ Dans le numéro d'*Esprit* que je viens de citer, on trouve aussi un autre témoignage, celui d'un professeur de philosophie, Guy Coq, ancien membre de la JEC et de l'UNEF et militant dans les syndicats enseignants. La réflexion sur son itinéraire personnel a fait l'objet d'un livre paru en 1993 *Que m'est-il donc*

¹ Il fut nommé évêque auxiliaire de Lyon en 1965 et devint évêque de Grenoble en 1969.

² *Esprit* n° 4-5, avril-mai 1977. Le sous-titre du dossier est : « Ils croyaient être la solution à la crise, les voilà dans la crise ».

³ Témoignage de Marie Ferrier, militante JEC, p.82

⁴ *La Croix* du 11 décembre 2018

arrivé ? et qu'il a résumé brièvement dans un ouvrage collectif en 2000.⁵ Je cite sa réflexion car elle me paraît significative : « Après Vatican II grâce à l'élan duquel je me situais parmi ces chrétiens convaincus de savoir ancrer leur foi dans le siècle, vient la seconde étape, la dérive loin de l'Eglise, quand la foi s'efface, passant hors de la parole. La difficulté commence très probablement dans la culture de l'engagement à laquelle je participais. Le riche dialogue entre vie spirituelle et présence au monde dans l'action cessait. L'engagement politique absorbait l'énergie spirituelle elle-même ; celle-ci subissait une mutation dans l'action sociale ».⁶

Je précise dès maintenant que ces réflexions me paraissent vérifiables pour tout engagement important motivé au départ par la foi chrétienne, et pas seulement pour les engagements politiques ou syndicaux. Cela me conduit maintenant à préciser ce que l'on appelle engagement apostolique.

2. Engagement apostolique, de quoi parlons-nous ?

Que signifient ces termes ? Je crois que leur sens a sensiblement évolué dans le contexte ecclésial et que les représentations qu'ils suscitent ont été et sont encore sources de confusions et de malentendus.

- « Engagement » : déplacements de représentations

Après la seconde guerre mondiale et encore après Vatican II, dans le monde ecclésiastique et celui des laïcs les plus actifs, le terme « engagement » était fortement marqué par les pratiques de l'Action catholique spécialisée et spécialement de la JOC et de l'ACO. Être engagé signifiait être militant dans un syndicat ou un parti politique. Et je ne dis rien des débats à l'intérieur des équipes sur la valeur relative des engagements à la CGT ou à la CFTC ! Une bonne partie du clergé considérait comme de peu d'importance les responsabilités assumées par des chrétiens dans les institutions caritatives ou dans le scoutisme. Il en était de même en ce qui concerne l'investissement dans la catéchèse ou les aumôneries.

Actuellement dans le monde chrétien, le mot « engagement » n'a plus la même tonalité. Beaucoup de chrétiens se sont engagés dans des responsabilités intra-ecclésiales qui leur ont demandé une formation théologique parfois importante et qui ont débouché sur d'authentiques ministères exercés à titre salarié ou bénévole. D'autre part le secteur des mouvements dits éducatifs (scoutisme) est devenu ou redevenu important et n'est plus considéré comme secondaire ou accessoire. Puis le caritatif a fait sa jonction avec

⁵ Que m'est-il donc arrivé ? Un trajet vers la foi, Seuil 1993, 184 p. La citation est extraite de *Le christianisme a-t-il un avenir ?* (Philippe Baud dir.), éditions saint-Augustin, Saint-Maurice, Suisse, p. 60.

⁶ Voir aussi l'analyse toute récente de Danièle Hervieu-Léger « L'évaporation des 'engagés'. Au tournant des années 60/70 dans le catholicisme français » dans *François Roustang. Le troisième homme. Entre rupture personnelle et crise catholique*, Odile Jacob 2019, p.99-132.

l'humanitaire et le Secours Catholique comme le CCFD-Terre solidaire, n'hésitent pas à promouvoir la réflexion politique et à intervenir publiquement dans la société.

Enfin je considère comme significative l'apparition récente et quasi simultanée de plusieurs livres qui posent la question du retour des chrétiens en politique, en particulier l'ouvrage *Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien* qui appelle les chrétiens à l'action en articulant le social et l'écologie pour travailler à une terre nouvelle en référence à *Laudato si*.⁷ Je tiens aussi à citer l'appel du pape François à Cracovie lors des Journées mondiales de la jeunesse de 2016 : « Jésus n'est pas le Seigneur du confort, de la sécurité et de la commodité. Pour suivre Jésus il faut avoir une dose de courage. Il faut se décider à changer le divan pour une paire de chaussures qui t'aideront à marcher... Aller par les routes de notre Dieu qui nous invite à être des acteurs politiques, des personnes qui pensent, des animateurs sociaux. [...] Dans les milieux où vous vous trouvez, l'amour de Dieu nous invite à porter la Bonne Nouvelle, en faisant de notre propre vie un don fait à lui et aux autres ».⁸

- Apostolat = Mission

En 1953 parut un ouvrage qui fut marquant, *Eglise et apostolat*. Il était signé d'André Chavasse, professeur de théologie aux Facultés catholiques de Lyon, d'Henri Denis tout jeune théologien,⁹ de Jean Frisque, prêtre de la mission de France et d'un laïc missionnaire, Robert Garnier.¹⁰ Les auteurs donnent de l'apostolat la définition suivante : « L'apostolat est l'acte par lequel l'Eglise accomplit sa mission propre qui est d'unir les hommes à Dieu ».¹¹ Le contexte analysé par les auteurs est celui d'une France où des portions significatives du peuple chrétien sont encore en situation locale de chrétienté alors que grandit l'importance des secteurs devenus territoires de mission où il faut implanter l'Eglise dans un pays, non pas géographique mais sociologique. D'où l'urgence de l'envoi de prêtres ouvriers comme fondateurs d'Eglise. Dans cette situation, les laïcs chrétiens exercent l'apostolat, non pas en assurant directement le développement de l'institution ecclésiale mais en créant les conditions humaines requises ou utiles pour permettre l'union à Dieu et l'entrée dans la vie chrétienne et dans l'Eglise. La tâche apostolique vise clairement l'expansion de la foi chrétienne. Il faut humaniser la condition de l'homme pour parfaire son aptitude à recevoir la foi. Il s'agit d'aller là où Dieu n'est pas.¹² Le risque, dans cette perspective, est d'être amené à ne plus percevoir que les fins prochaines d'ordre temporel et d'être infidèle à la vocation apostolique. Ce risque, bien perçu par les auteurs, s'est avéré bien réel comme en témoigne largement le numéro spécial d'*Esprit* déjà cité.

⁷ Pierre-Louis Choquet, Jean-Victor Elie, Anne Guillard, *Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien*, Les éditions de l'Atelier 2017, 134 p.

⁸ Extraits repris dans *La Croix* du 5-6 janvier 2019

⁹ Henri Denis fut expert au Concile Vatican II. Il a écrit de nombreux ouvrages de théologie.

¹⁰ Editions Casterman, 258 p.

¹¹ *Eglise, op.cit.* p 8

¹² *Op.cit.* p.217 ss. Un an après la parution de ce livre tombait l'interdiction romaine de l'expérience des prêtres-ouvriers !

La question de l'apostolat a été reprise à Vatican II mais le décret qui traite explicitement de l'apostolat des laïcs a fait rapidement l'objet de vives critiques, entre autres du père Congar estimant qu'il n'était pas très cohérent avec la constitution sur l'Eglise et de Hans Küng qui dénonçait sévèrement ses lacunes en ce qui concerne la participation des laïcs aux décisions de l'Eglise.¹³ Cependant, et c'est là le point important pour mon propos, le décret conciliaire apporte une nouveauté en identifiant nettement apostolat et mission. L'apostolat définit toute activité du Corps mystique qui vise à étendre le règne du Christ à toute la terre, à faire participer tous les êtres humains au salut, et à ordonner au Christ le monde entier. L'enjeu est celui de la mission de l'Eglise comme peuple messianique, ce qui suppose que l'Eglise se présente au monde pour le servir.¹⁴ En fait, et cela a été bien noté par un théologien protestant,¹⁵ à Vatican II, l'Eglise romaine a pris une conscience différente de sa mission et adoptée un nouveau paradigme missionnaire qu'illustre parfaitement la pratique des communautés chrétiennes en Algérie et l'exemple des moines de Tibhirine. Cette pratique Mgr Teissier, archevêque d'Alger, en a analysé théologiquement les fondements dans différents textes.¹⁶ L'engagement apostolique est donc le fait de tout chrétien, sujet actif, membre du Corps du Christ. Il n'est pas réservé à quelques-uns, répertoriés comme « militants ». Chaque baptisé doit se considérer en mission à ce titre jusqu'à accepter des responsabilités petites ou grandes au service de ses frères quel que soit le domaine où il est appelé à servir.

Pour préciser ce qu'il en est des articulations entre foi personnelle et engagement apostolique il est donc nécessaire de bien prendre en compte la transformation profonde de la conception de la mission telle que précisée à Vatican II par la constitution conciliaire *Lumen Gentium* et le décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire. La méconnaissance de ces textes est actuellement, à mon avis, source de clivages profonds dans notre Eglise.

3. La Mission de l'Église selon Vatican II

- Un nouveau paradigme

D'entrée de jeu le concile a défini l'Eglise comme « sacrement », c'est-à-dire « signe efficace de l'union à Dieu et de l'unité du genre humain ». Elle ne se présente plus comme destinée à dominer la société en s'identifiant au Royaume de Dieu par sa puissance mais comme servante, pauvre, pécheresse,¹⁷ ayant pour mission de manifester et communiquer

¹³ Voir les contributions de ces deux théologiens dans *Vatican II. L'apostolat des laïcs*, Collection « Unam Sanctam n°75, Cerf 1970.

¹⁴ Voir l'analyse de Yves Congar : « Apports, richesses et limites du décret » dans *Vatican II, op.cit.* p. 172 ss.

¹⁵ Voir l'ouvrage capital de David J. Bosch, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, éditions Hao/Karthala/Labor et Fides, 1995, 774 p.

¹⁶ Voir entre autres, son livre, *La mission de l'Eglise*, Desclée 1985, 240 p.

¹⁷ Le terme « pécheresse » n'a pas été repris en tant que tel au concile mais il est implicitement induit par les textes. Voir l'article de Karl Rahner « Le péché dans l'Eglise » dans *Vatican II. L'Eglise de Vatican II, Tome II. Commentaires*, collection « Unam sanctam » n° 51b, Cerf 1966, p.373-391 ;

l'amour de Dieu à tous les hommes afin de leur éviter de se soumettre aux idoles et de tomber dans le désespoir.¹⁸

Une conviction de foi est première : à la différence des conceptions de la mission qui envisageaient de porter Dieu là où il était absent, le concile précise fermement que nul n'est exclu a priori du Peuple de Dieu auquel il est « ordonné »¹⁹ puisque « même à ceux qui, sans connaissance expresse de Dieu, travaillent à avoir une vie droite, la divine providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut ».²⁰ Ce qu'exprimera la constitution *Gaudium et spes* par une formule extrêmement forte qui appelle chaque chrétien à transformer son regard sur celles et ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne : « Nous devons tenir que l'Esprit saint accorde tout homme par des moyens que Dieu connaît la possibilité d'être associé au Mystère pascal ».²¹

Une telle conviction dédramatise les conceptions de la mission considérée comme destinée à faire échapper les païens aux flammes de l'enfer. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas urgence à manifester l'amour de Dieu en priorité aux personnes qui souffrent le plus de ne pas être aimées et qui courent le risque de désespoir.

Les difficultés commencent quand on veut préciser *comment* doit s'exercer l'activité missionnaire pour être authentiquement évangélique et ne pas devenir un prosélytisme plus ou moins camouflé qui vise à recruter des adeptes pour faire du chiffre. Là-dessus le pape François est très clair. Il dénonce souvent la tentation et les risques du prosélytisme, déjà dans *Evangelii Gaudium*²² et dans diverses interventions telles que celle toute récente (8 février 2019) aux missionnaires d'Afrique. Le modèle missionnaire ne peut être évidemment que celui de la pratique de Jésus lui-même à laquelle se réfère explicitement le décret *Ad Gentes*.²³

- « Engager conversation »

La première étape de la mission, souvent négligée par des chrétiens désireux de proclamer rapidement le kérygme, consiste à « *s'insérer dans les groupes humains du même mouvement dans le Christ lui-même, par son incarnation, s'est lié aux conditions sociales et culturelles des hommes avec lesquels il a vécu* », et d'y témoigner « *en se joignant aux hommes par l'estime et la charité, en se reconnaissant membres du groupement humain*

¹⁸ *Lumen gentium* n° 16 (fin)

¹⁹ Ce terme technique manifeste la différence avec ceux qui sont incorporés à ce peuple par le baptême qui, lui, suppose une adhésion personnelle libre. Cf. Laurent Villemin et Georges Chevallier : « La distinction « incorporé à »/ « ordonné à » dans *Lumen Gentium* » dans *Recherches de Science Religieuse*, Tome 99/3, juillet-septembre 2011, p.371-393.

²⁰ *Lumen gentium* n° 16

²¹ *Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps*, n° 22, § 5.

²² *Exhortation apostolique La Joie de l'Évangile*, n° 14

²³ Ce décret fut l'un des tout derniers textes travaillés et votés au concile. Il a donc bénéficié de toute la maturation théologique qui a eu lieu pendant trois ans. Toutes les citations en italiques des paragraphes suivants sont tirées des n°s 10 à 15 du texte conciliaire.

dans lequel ils vivent ». Ils doivent « *engager conversation avec eux* ». Ce mot essentiel, repris à plusieurs reprises par Vatican II, caractérise la façon dont Dieu a voulu se révéler à nous.²⁴ Mais « *entrer en conversation* » cela suppose un long apprentissage et bien des déplacements linguistiques et culturels pour découvrir chez les autres « *dans un dialogue sincère et patient quelles richesses Dieu, dans sa générosité a dispensées pour les gentils* ».

- Pour un service gratuit

Deuxième étape de la mission : la présence des chrétiens dans les groupes humains doit être une présence de l'Agapè, de cet amour dont Dieu nous a aimés.²⁵ Mais cet amour (agapè) est fondamentalement un acte totalement gratuit, donc illimité et inconditionnel il manifeste ce que Christoph Théobald appelle « l'intérêt désintéressé de Dieu pour nous » : « *la charité chrétienne s'étend à tous les hommes [...] elle n'attend aucun profit ni aucune reconnaissance. Dieu nous a aimés d'un amour gratuit ; de même que les fidèles soient préoccupés de l'homme lui-même, en l'aimant du même mouvement dont Dieu nous a cherchés* ». Suit un rappel du ministère du Christ qui ne profite jamais d'une guérison pour recruter un disciple. Un exemple très significatif a concerné le cas des écoles catholiques : un amendement demandé par les évêques indiens a permis de préciser que l'école catholique se justifie non seulement pour former une jeunesse chrétienne mais « *comme un service de très haute valeur pour élever la dignité humaine et préparer des conditions plus humaines* ». ²⁶Font également partie de ce service gratuit l'engagement dans la lutte contre la faim, les maladies, le travail avec les gouvernements et les institutions internationales ainsi que les collaborations avec les religions non chrétiennes. Mais, et cela est capital, le décret *Ad Gentes* insiste : « *L'Église ne veut en aucune manière s'ingérer dans le gouvernement de la cité terrestre. Elle ne revendique pour elle-même d'autre titre que celui d'être au service des hommes, Dieu aidant, par sa charité et son service fidèle* ». Le respect absolu de la liberté de ceux au service desquels doivent se mettre les chrétiens est rappelé un peu plus loin : « *L'Église interdit sévèrement de forcer qui que ce soit à embrasser la foi, ou de l'y amener ou attirer par des pratiques indiscrètes* ». ²⁷ En effet seul le respect absolu de la liberté spirituelle atteste la gratuité du service.

- Dieu seul convertit

Troisième étape : les disciples vivent dans l'espérance de présenter le vrai témoignage du Christ « *même là où ils ne peuvent annoncer pleinement le Christ* ». C'est par l'amour envers

²⁴ Cf. Constitution conciliaire sur la Révélation *Dei Verbum*, n°2 : « Le Dieu invisible, en son immense amour, s'adresse aux hommes comme à des amis ; il converse avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie ».

²⁵ Quand la plupart des bibles écrivent « aimez-vous comme je vous aime » une meilleure traduction serait « aimez-vous de cet amour dont je vous aime » c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de suivre un bon exemple mais de se laisser traverser par l'unique amour qui se déploie envers tous. Cf. 1 Jean 4,11

²⁶ L'enseignement catholique en pays musulman, au Maroc par exemple, relève de ce service gratuit.

²⁷ Il s'agit de refuser toute pression ou manipulation psychologique. Voir aussi la Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, n° 4.

Dieu et le prochain (et non par des techniques de marketing !) que commence à luire le mystère du Christ et alors, et alors seulement, « *partout où Dieu ouvre la porte de la prédication on doit annoncer le Dieu vivant et celui qui l'a envoyé pour que, les non chrétiens, le Saint Esprit ouvrant leurs cœurs se convertissent librement en faisant confiance au Seigneur* ». Ce qui d'ailleurs n'entraînera pas automatiquement entrée dans l'Eglise ! Dans toute perspective missionnaire (ou d'évangélisation) peut venir en effet ce moment espéré et inattendu quand quelqu'un demande explicitement qu'on lui parle de ce Jésus et de ce Dieu auxquels le chrétien donne sa confiance. La rencontre entre la liberté de Dieu qui ouvre un être humain à la prédication et la liberté de celui qui découvre son désir de Dieu est éminemment mystérieuse. Heureusement elle échappe à toute mainmise d'une personne ou d'une institution. Elle est de l'ordre du miracle. Aucune recette pastorale ne peut l'obtenir. Elle ne peut être accueillie que comme une grâce, comme une éclosion surprenante. Et il faut bien reconnaître que l'engagement apostolique le plus profond, le plus fidèle, ne débouche pas toujours sur des engendremens. Les fécondités véritables peuvent se révéler seulement à très long terme. D'où l'épreuve de la déception et les passages par la nuit qui ne sont pas automatiquement signes d'échec.

4. Exigences d'une foi personnelle

- Exigences de la Mission

En parcourant avec le décret *Ad Gentes* les étapes d'une mission vraiment évangélique, j'ai repéré cinq moments où les exigences de la mission (ou de la vocation du disciple-missionnaire !) touchent à la vie de foi du disciple engagé au nom même de la foi qu'il professe et en cohérence avec elle. Tout engagement apostolique devrait donc, pour un chrétien, commencer par un regard non seulement de bienveillance sur ceux qu'il rencontre mais d'adoration envers le Christ présent et caché en chacun. Puis vient le temps de l'écoute, longue et patiente, sans laquelle la conversation à la manière de Dieu lui-même ne serait qu'une juxtaposition de monologues. Ensuite, et c'est fondamental, la disposition à un service gratuit des personnes dont on est proche ou dont on se fait proche, à la manière de Jésus qui remet debout et rend à la vie sans en profiter pour recruter un disciple. En cela le chrétien doit avoir le souci exigeant de respecter absolument la liberté spirituelle de ceux qu'il rencontre en prenant garde aux manœuvres non seulement d'intimidation mais aussi de séduction et de manipulation des personnes fragiles. Vient alors le moment du lâcher prise, de la remise de toute l'action entre les mains de Dieu qui, lui seul, choisit de convertir un être au lieu et à l'heure souhaitable et non souhaitée par le missionnaire. Alors peut-être le temps où la prise de parole annonçant explicitement l'Évangile sera nécessaire, ce qui demandera à celui qui doit parler une vraie capacité à exprimer sa foi personnelle en la référant à la foi de toute l'Eglise.

- Foi = confiance

Pour que les articulations entre foi personnelle et engagements apostoliques fonctionnent sans arthrose, il faut d'abord ne jamais oublier que la foi chrétienne n'est pas l'adhésion à un stock de vérités exprimées en formules intangibles et plus ou moins bien

digérée. On doit toujours rappeler que la foi chrétienne est un acte de confiance, donc un acte libre, personnel et risqué, qui s'attache au Dieu Père révélé par Jésus grâce à la force de l'Esprit. Un tel acte de confiance ne peut être exigé par personne d'autre surtout pas par une organisation, une institution ou même par l'Eglise. Si, par malheur, on donne à l'Eglise la même confiance qu'à Dieu, c'est selon toute la tradition un blasphème.²⁸ Hélas il faut bien reconnaître que les formules de nos professions de foi sont ambiguës !

Tout engagement apostolique quel qu'en soit l'objet ou la forme découle nécessairement de cet acte de foi personnel. Seul un discernement opéré sous la mouvance de l'Esprit Saint peut permettre à chacun de vivre selon ses charismes propres et il n'est pas acceptable qu'une autorité ecclésiastique décide pour un fidèle ce qu'il doit faire ou ne pas faire pour vivre la vie baptismale. Le père Congar avait dénoncé il y a longtemps (en 1946 !) le fait que le cléricisme stérilise la vie et donc l'engagement des chrétiens²⁹ et cela, le pape François le rappelle sans arrêt. Tout chrétien est, de par son baptême, constitué ontologiquement comme prêtre, prophète et roi. C'est à ce titre qu'il est disciple missionnaire par la totalité de son existence et donc engagé totalement à vivre en conformité avec le Christ. Il s'agit d'être avant de faire.

- Modalités

C'est pourquoi les modalités d'engagement apostolique sont variées à l'infini comme la vie humaine elle-même. Elles peuvent prendre des formes différentes en fonction des étapes de la vie comme des circonstances qui imposent des changements ou des limites. Mais chacun peut percevoir qu'une vie chrétienne authentique a toujours besoin de se ressourcer surtout quand les diverses activités, combinées à l'accélération continue imposée par la société, font courir le risque de perdre le sens de ce que l'on vit. D'où pour tout chrétien, des exigences de silence, d'intériorité et de prière, de temps consacré à l'écoute de la Parole de Dieu et de vie eucharistique. Mais il y a aussi l'importance des moyens à prendre pour analyser lucidement ce qui est en jeu dans le monde sans en rester aux émotions et à une gestion sentimentale de la générosité, d'où la nécessité du recours aux sciences humaines, entre autres. Et encore il y a toute la place à donner au travail d'intelligence de la foi (comprendre pour croire/croire pour comprendre) afin d'être à même de rendre témoignage au Christ de façon audible et crédible.³⁰

Peu importent les lieux et les modalités d'engagement, il s'agit de passer à l'action et quelques lignes d'Emmanuel Mounier défendant, face aux « révolutionnaires », « la primauté du spirituel » pour « l'homme qui s'engage » me semblent utiles à relire

²⁸ Cf. l'arsenal de citations rassemblées par le Cardinal de Lubac dans *La foi chrétienne. Essai sur la structure du Symbole des apôtres*, Œuvres complètes V, Cerf 2008, p. 201-234 ;

²⁹ Voir « Prosélytisme et évangélisation », article paru dans *Rythmes du monde* n° 2 (1946) repris dans *Sacerdoce et laïcité*, Cerf 1962, p. 51-64. Voir aussi *Jalons pour une théologie du laïcité*, (2^e édition), Cerf 1961 p. 77-79

³⁰ Trop peu souvent cité, le chapitre IV de la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* insiste non seulement sur l'aide que les chrétiens peuvent apporter au monde mais aussi sur l'aide que l'Eglise doit recevoir du monde pour accomplir sa mission.

maintenant : « C'est trop aisément oublier que les anciens nommaient contemplation la *caritas Dei*, c'est-à-dire la communion de tout l'être, intelligence et volonté, avec le principe de toute création. [...] Pour la véritable vie de l'esprit, l'action n'est pas un mal nécessaire, mais la surabondance de l'âme dans le service des hommes. Seule l'action désaccordée de l'abondance intérieure, versatile, ambitieuse, discontinuée et avare, est étrangère à la vie de l'esprit et dangereuse pour elle ».³¹

5. Des responsabilités qui font dérapier

Si la hiérarchie de l'Eglise a longtemps encouragé la passivité du troupeau soumis à ses pasteurs et si cette passivité demeure encore largement le lot de beaucoup de fidèles, le paysage commence à changer en profondeur. Les revendications d'autonomie et de participation à toutes les décisions qui concernent la communauté chrétienne sont devenues incontournables. Elles sont d'ailleurs reconnues comme légitimes par le Code de droit canonique et encouragées actuellement par le pape. Cela conduit de plus en plus les baptisés à prendre ou accepter des responsabilités dans les trois domaines où leur foi les appelle à s'investir. Il y a, comme je l'ai déjà évoqué, l'organisation de la vie interne de la communauté ecclésiale en acceptant de véritables ministères, y compris avec un statut salarié. Il y a aussi le très vaste domaine de l'action caritative et humanitaire à l'intérieur d'organisations plus ou moins puissantes et bien sûr le domaine de l'action sur les structures économiques et politiques.

Mais toute responsabilité institutionnelle quelle qu'elle soit, s'affronte, sous des formes parfois bien cachées, à trois difficultés importantes qui sont d'ailleurs liées les unes avec les autres et qui peuvent absorber et détruire toute énergie spirituelle authentique et entraîner effacement progressif de la foi, même si les apparences extérieures en subsistent.

- « Absolutisation » des institutions et « idéologisation » des projets

J'entends par institution tout groupe organisé dans lequel quelqu'un peut prendre des responsabilités ou dont il se sent partie prenante et membre actif. « Absolutiser » une institution, qu'il s'agisse d'une communauté religieuse ancienne ou nouvelle, d'une association humanitaire, d'un syndicat ou d'un parti, est d'autant plus tentant que cette institution poursuit des objectifs vitaux orientés par des valeurs humaines et religieuses indiscutables. La force de l'institution elle-même, sa capacité à agir, son influence peuvent devenir si importantes que l'on sera prêt à sacrifier temps, argent, vie de famille et même sa propre vie, afin de se sentir en pleine communion avec l'organisation. L'obéissance à ses responsables devient la vertu cardinale. En être exclu, c'est l'enfer ! Ce qui fonctionne alors c'est le désir d'absolu présent en chacun qui cherche à être comblé par le don de soi à l'institution et la reconnaissance des responsables. Le désir d'infini se mue alors en « convoitise » au sens biblique, visant l'efficacité à tout prix pour la réussite des projets

³¹ « Ce ne sont pas ceux qui disent : Esprit, Esprit », article paru dans la *Nouvelle Revue Française* en décembre 1932 et repris dans *Révolution personaliste et communautaire*, Fernand Aubier – éditions Montaigne, 1935, p. 394.

engagés et ne pouvant en accepter ni même en envisager l'échec, d'où la tentation de recourir à des moyens discutables. L'institution devient alors idole dévoratrice.

Cet enfermement mortifère correspond à la transformation du projet de l'institution en « idéologie », c'est-à-dire en un système de représentations du monde et du groupe auquel on appartient et de soi-même, qui représente la vérité absolue et considère comme mensongère ou diabolique toute autre approche de la réalité. Si on estime que ce système est garanti par l'autorité divine elle-même ou l'autorité sacrée du fondateur ou du chef, l'enfermement est radical. Pour un chrétien qui se nourrit réellement et fréquemment de la Parole de Dieu celle-ci fournira un référent critique impitoyable mais l'adepte ou le militant qui va exprimer doutes, réserves, et oser poser des questions, sera vite considéré comme peu sûr et risque d'être éliminé, avec ou sans douceur.

- Rapport à la violence

Qu'il y ait à gérer de la violence pour qui est engagé dans les luttes syndicales ou politiques, tout le monde en convient. Qu'il soit nécessaire de s'y affronter dans une organisation caritative, pis encore dans une communauté chrétienne, cela est moins évident, et pourtant ! En fait selon les analyses du jésuite et psychanalyste Louis Beirnaert,³² « les solidarités qui se nouent, les unions qui s'instaurent, les collaborations qui s'instituent ont toujours un lien avec la menace que fait peser sur chacun la puissance de l'autre, et avec la nécessité de s'interdire l'usage de la violence pour que la vie de tous soit possible ». Toute efficacité a rapport avec la violence car celle-ci consiste à utiliser des moyens propres à contraindre l'autre à faire ce qu'il ne veut pas. Et les manipulations psychologiques ne sont pas les moindres des violences ! Une authentique vie spirituelle chrétienne se refuse à occulter les mécanismes de la violence et à les gérer par une pseudo non-violence naïve. Une vraie relation peut commencer à s'établir quand l'autre me résiste et m'oblige à respecter son altérité. D'où l'importance du respect des droits de l'autre pour amorcer un mouvement de fraternité. « Le respect spirituel de l'autre ne va pas de soi, parce qu'il ne consiste pas en bonnes paroles... Il n'est pas d'amour en vérité qui ne comporte en lui un moment de justice... Mais on peut renoncer à son droit pour instaurer un ordre nouveau. On renonce du même coup à sa violence. C'est l'amour que Dieu nous enseigne ». C'est pourquoi le juste discernement de la violence dans les relations personnelles et institutionnelles implique pour le chrétien engagé d'accepter les compromis sans rêver à la pureté d'un amour illusoire. Le compromis est une étape provisoire facilitant la recherche et la mise en place de rapports nouveaux entre les personnes et les organisations. Il est refus réaliste de la violence. Rien à voir avec le *Catéchisme de l'Eglise catholique* qui tend à identifier « conflit » et « péché ».³³

- Rapport au pouvoir

³² Dans « Le chrétien et la violence », article paru dans *Christus. La vie politique des chrétiens*, n°52, octobre 1966, p.492-499. Les citations de ce paragraphe sont toutes tirées de cet article remarquable dont je me suis inspiré.

³³ N° 817, en utilisant une citation d'Origène.

Tout engagement conduit à prendre des responsabilités et quiconque se trouve en situation de responsabilité doit être lucide en ce qui concerne son rapport au pouvoir. Toute responsabilité confère « un pouvoir de faire » mais il est facile de transformer ce « pouvoir de faire » en « pouvoir tout court » et, cédant à la volonté de puissance, d'en faire un pouvoir personnel qui n'accepte ni régulation ni limitation. Tout souci d'efficacité pose la question du pouvoir. Le refus d'en assumer la charge au motif de vouloir rester serviteur conduit à désertier les lieux de confrontations inévitables au nom d'une tolérance molle qui devient complicité avec les désordres établis. Pour un chrétien tout projet implique une anthropologie et une théologie implicites et les divergences entre chrétiens (et entre clercs !) sur ces points se répercutent aussi bien dans la vie sociale que dans la vie ecclésiale. Elles entraînent des luttes pour le pouvoir qui, même camouflées sous les meilleures intentions (défense de la foi, de la morale, de la civilisation chrétienne, de la justice, de l'Eglise !) sont implacables. Il faut donc revenir sans cesse aux mises en garde de Jésus concernant l'exercice du pouvoir. Il s'agit de rester serviteur non pas en refusant les risques que comporte toute responsabilité mais en sachant que du pouvoir n'est donné que pour faire vivre et grandir des frères et donc qu'il est nécessaire de prévoir les mécanismes institutionnels³⁴ et les ressources spirituelles qui pourront en prévenir et réguler les abus.

6. Conclusion : La Gratuité au cœur de l'engagement chrétien

S'il me faut rassembler en un mot ce qui me semble être le lieu où doivent s'articuler foi personnelle et engagements apostoliques, je choisirai le mot « gratuité ». En mettant à la première place ce mot je sais que je me situe à contre-courant de tout ce qui dans notre société utilitariste en recherche de performance et d'efficacité chiffrable, peut contaminer voire pervertir l'engagement chrétien, quel qu'il soit, y compris, j'y insiste, à l'intérieur même de l'Eglise. En effet, être chrétien suppose l'accueil confiant du don gratuit de l'amour inconditionnel de Dieu et le désir de communiquer gratuitement l'amour reçu en se mettant en tout au service de tous les frères humains. C'est ce qu'on appelle la **diaconie** qui est le cœur de la mission vécue selon l'Evangile. Ce souci de gratuité ne facilite pas la tâche car il conduit à prendre des positions critiques dans des institutions qui ont un légitime souci d'efficacité mais il est essentiel pour que jamais les moyens utilisés ne viennent en contradiction avec le respect absolu de toute personne humaine, de la plus fragile et même de la plus dangereuse. Nous sommes en marche vers Pâques : n'oublions pas que le chemin de tout engagement chrétien doit être constamment éclairé par l'obscur lumière de la Croix.

³⁴ Modes de désignation et/ou d'élection, durée des mandats, instances de contrôle financier, etc. Tous ces éléments sont à prévoir ou à vérifier dans les statuts des institutions.

Eléments de bibliographie pour prolonger la réflexion et non cités dans le texte :

- Denis Pelletier et Jean-Louis Schlegel (dir.), *A la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 614 p.
- Christoph Theobald, *Urgences pastorales du moment présent*, Bayard 2017, 539 p.

Jean PEYCELON
ancien directeur de l'Institut Pastoral d'Etudes Religieuses (IPER)
à l'Université catholique de Lyon.

jean.peycelon@wanadoo.fr

Ce texte est celui de la conférence donnée le 21 mars 2018 pour la CCB-Lyon. Il a été complété par des notes et des références précises.